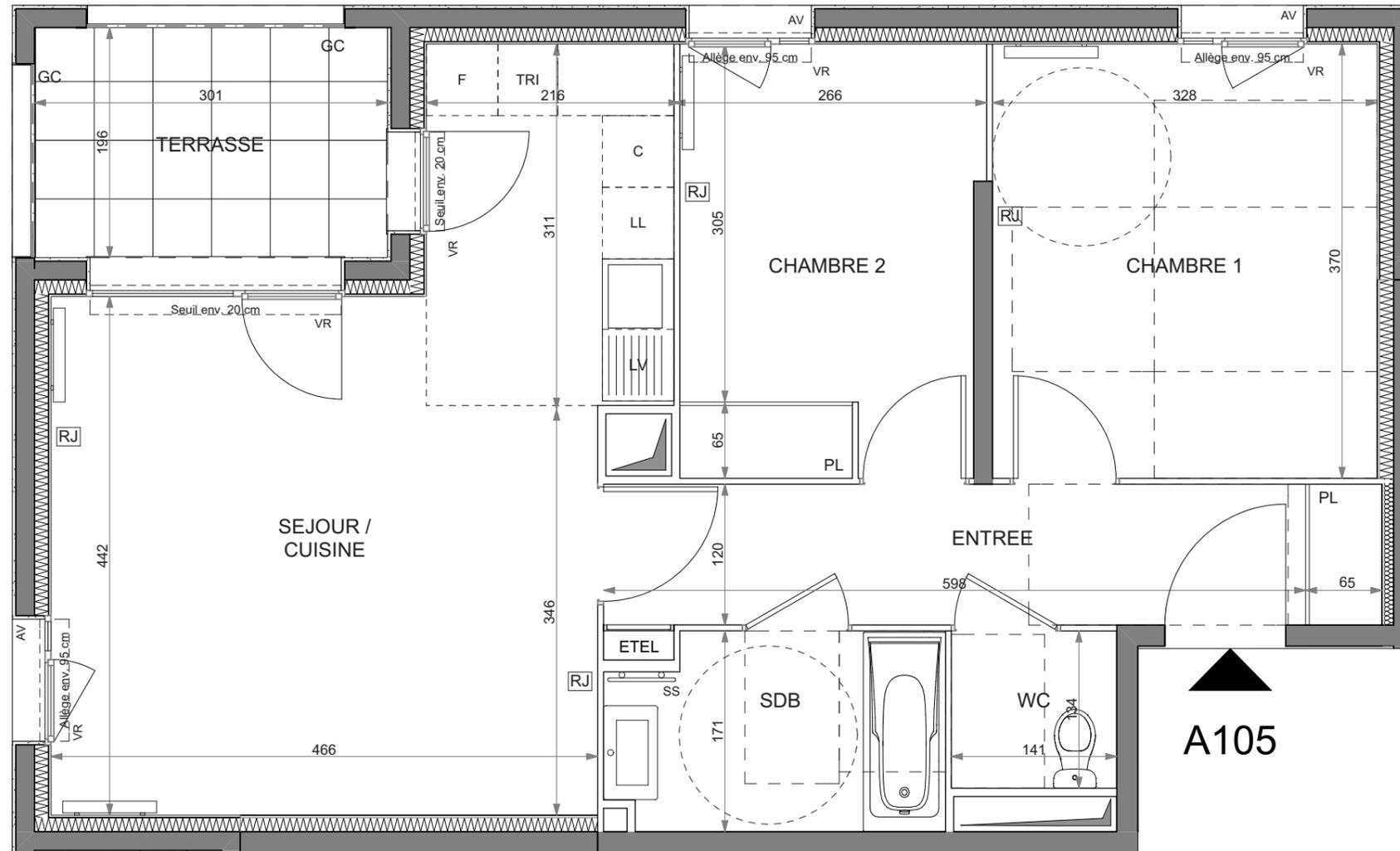
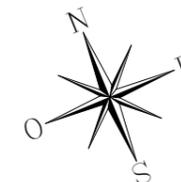


**HALL A**  
**APPARTEMENT DE 3 PIECES**  
**A105 au 1er étage**

ENTREE	7,96
SEJOUR / CUISINE	25,73
CHAMBRE 1	12,13
CHAMBRE 2	9,36
SDB	4,68
WC	1,89
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>61,75 m<sup>2</sup></b>
TERRASSE	5,90
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>67,65 m<sup>2</sup></b>



**A105**



**LEGENDE**

RJ	Prise RJ 45	SS	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	Radiateur	Radiateur
VR	Volet Roulant	F	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LV	Lave Vaisselle
Soffite / faux plafond / retombée		LL	Lave Linge
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	C	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri sélectif
		- - -	Retombée de poutre

Indice B Juin 2019

Echelle : 0 50 100 200cm

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les surfaces, les hauteurs sous plafond ainsi que les hauteurs de seuils ou d'allèges indiquées sont approximatives.